

Sensibilisation des enfants de Genève

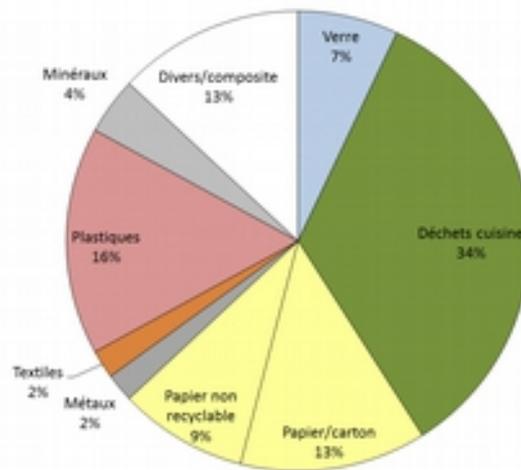
Trier ses déchets : pourquoi et comment ?

SITUATION ET JUSTIFICATION

A Genève, plus de la moitié des déchets incinérés sont recyclables

En 2014, chaque Genevois a produit en moyenne 613 kg de déchets (près de 12 kg par semaine) dont 279 kg ont été recyclés (5,4 kg/semaine) et 344 kg ont été incinérés (6,4 kg/semaine)¹, ce qui équivaut à un taux de récupération de 45,51 % en 2014.

Pourtant, plus de la moitié des déchets qui partent à l'incinération sont encore composés de matériaux recyclables (déchets de cuisine, papier/carton et verre en particulier).



Composition de la poubelle genevoise en 2011 (source : Gesdec)

De fortes économies possibles

Si le tri des déchets est une nécessité environnementale (ressources naturelles limitées, pollution des sols et des eaux), l'enjeu économique est aussi de taille. A titre d'exemple, si tous les déchets étaient correctement triés, une ville comme Lancy réduirait le montant de sa facture d'incinération d'environ 950'000 francs par an.

Un enjeu pour l'avenir

Le plan cantonal de gestion des déchets 2014-2017 fixe comme objectif prioritaire de valoriser 50 % des déchets urbains ménagers fin 2017. Le canton est convaincu que le tri constitue un acte citoyen qui peut être pratiqué sur une base volontaire, sans incitation financière. Toutefois, pour éviter l'introduction de la taxe poubelle déjà en vigueur dans les autres cantons suisses, les résultats de ces prochaines années à Genève doivent s'améliorer de manière très significative. La sensibilisation des enfants dès leur plus jeune âge est indispensable pour réussir à faire évoluer nos société vers plus de « durabilité ».

¹ <http://ge.ch/dechets/media/dechets/files/fichiers/documents/evolution-dechets-urbains-2010-2013.pdf>

GENERALITES SUR L'ANIMATION

Cible

Les enfants en âge de fréquenter les écoles primaires du canton de Genève (4-12 ans).

Objectifs

Objectifs principaux

- Sensibiliser les enfants à l'importance du tri et aux solutions pouvant éviter de créer un déchet.
- Familiariser les enfants à l'usage de l'écopoint proche de leur lieu de vie.

Objectifs secondaires

- Favoriser les échanges au sein des familles pour promouvoir au quotidien de meilleurs comportements en matière de déchets.



Contexte

L'animation peut se dérouler dans divers cadres :

- une école, avec une classe d'enfants accompagnée de son enseignant-e ;
- un cadre para-scolaire (GIAP, Villa YoYo par ex.) ;
- une maison de quartier ou un centre de loisirs.

Durée

De 1h30 à 2h00 environ.

Dans un cadre scolaire, l'après-midi est appropriée.

DESCRIPTIF DE L'ANIMATION

Une animation personnalisable

Le descriptif ci-après a été expérimenté avec succès dans des écoles genevoises. Il représente une base indicative pouvant être modifiée pour prendre en compte les remarques et vœux de nos partenaires.

Deux animateurs-trices de l'association sont présent-e-s dans le cas d'un groupe de 10 à 12 enfants. Au-delà, un ou des animateurs supplémentaires sont prévus.

Préparation de l'animation

Informer les parents

Un courrier adressé préalablement aux parents (base fournie par l'association) permet de les avertir et de les impliquer dans l'animation. Il leur sera alors demandé de garder quelques petits déchets produits dans leur ménage pour qu'ils soient apportés par les enfants lors de l'animation (à défaut ou en complément, ceux-ci sont fournis par l'association).

Un panneau à l'issue de l'animation

Afin de rendre visible auprès de tous (parents, autres enfants, voisinage) l'implication du groupe d'enfants sur la problématique du tri des déchets, un panneau pourra être affiché après l'animation. Ce dernier, composé de leurs prénoms décorés (voir phase 5 de l'animation) et avec un titre tel que « Comme les enfants de l'école X, trie au mieux vos déchets ! », pourrait être installé temporairement sur l'écopoint (selon les possibilités de la voirie) ou plus simplement sur une paroi du lieu principal de l'animation.

Les 5 phases de l'animation

1/ Introduction à la problématique

- Qu'est-ce qu'un déchet ?
- Pourquoi limiter la quantité de déchets ?
- Quels sont les moyens de limiter la quantité de déchets ?

2/ Les déchets produits à la maison (et à l'école) et leur tri

- Quels sont-ils ? (sur la base d'exemples emmenés par les enfants ou fournis par l'association).
- Où doit-on les déposer ? (reconnaissance des pictogrammes et tri).

3/ Aller-retour à l'écopoint le plus proche

Déplacement en groupe avec les déchets afin :

- de faire une reconnaissance visuelle des bennes et de leur pictogramme ;
- de déposer ensemble les déchets triés dans les bonnes bennes.

4/ Que peut-on fabriquer avec nos déchets ?

Jeu pour découvrir quels sont les déchets ayant servi à la fabrication de divers objets.

5/ Travaux pratiques de valorisation d'un déchet

- création de pendentifs avec des capsules de café : chaque enfant, sur la base d'un choix d'éléments de décoration fournis avec les matières premières, réalise un pendentif personnalisé qu'il pourra emporter chez lui.
- en parallèle, les enfants décorent leurs prénoms (cartons personnalisés fournis) qui seront utilisés pour composer ultérieurement le panneau à exposer.



Contact :

Association Eco-Citoyen

Avenue des communes-Réunies 90 – CH-1212 Grand-Lancy

info@eco-citoyen.ch – www.eco-citoyen.ch

Mob 079 345 71 70